

MANŒUVRE**Direction des infrastructures, service de l'entretien sanitaire****Statut** : Poste régulier à temps complet, de jour**Lieu de travail** : 534, rue Jacques-Cartier**Concours** : **S-2526-34****Supérieur immédiat** : Louis Turgeon**Titulaire précédent** : Éric Girard**NATURE DU TRAVAIL**

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi comporte l'exécution de travaux d'entretien ménager, physique et préventif des terrains, des bâtiments, des résidences, des locaux, des bureaux, de la piscine, des gymnases et des équipements, de même que des travaux de réparation mineure. Il comporte également la manutention et le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

DESCRIPTION DE LA FONCTION**Les principales tâches**

- Balayer, passer l'aspirateur, laver, nettoyer et cirer, selon le cas, les planchers, les tapis, les murs, les plafonds, le mobilier et les grillages de ventilation des divers locaux, y compris des salles de toilette, des vestiaires, des douches et des salles d'équipements sportifs;
- Préparer les locaux de classe et les salles de réunion;
- Ramasser et jeter les rebuts et laver les vitres, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur;
- À l'extérieur, ramasser et jeter les feuilles mortes, enlever, poser et ranger les abris, enlever la neige des entrées et des trottoirs, ainsi qu'étendre les agents abrasifs et déglacants;
- Remplacer les ampoules et les tubes fluorescents. Effectuer tout genre de travaux de réparation mineure;
- Seconder l'ouvrier qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée et en nettoyant et en fournissant les outils requis;
- Dresser et démonter des échafaudages, déplacer du mobilier, manutentionner, transporter et entreposer des marchandises et des matériaux, opérer l'équipement requis tel qu'un monte-charge, une cireuse, une laveuse et une sècheuse;
- Prendre connaissance et respecter les procédures sécuritaires de travail et le SIMDUT, ainsi que porter les équipements de protection individuels et collectifs requis. S'informer auprès de son supérieur immédiat en cas de doute;
- Au besoin, effectuer les travaux d'entretien de la piscine;
- Accomplir toute autre tâche connexe qui n'exige pas la compétence d'un ouvrier spécialisé.

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise.

SALAIRE ET HORAIRE**Salaire** : 24,37 \$ / heure**Horaire** : 38,75 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 7 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h 30**Date d'entrée en fonction** : Mai 2026**Début d'affichage** : le 14 avril 2026

Faire parvenir votre candidature avant 16 h 30, le 27 avril 2026
en mentionnant le concours **S-2526-34** à emploi@cchic.ca